

Lire la transcription textuelle de l'infographie « Électricité : comment satisfaire nos besoins ? »

Électricité : comment satisfaire nos besoins ?

Toujours plus de besoins à satisfaire

Plus de 40 % de la consommation d'électricité ces 30 dernières années est principalement due au chauffage électrique peu performant.

Qui consomme l'électricité ?

Le bilan électrique 2021 de RTE indique la répartition suivante :

- Entreprises et professionnels : 46 %
- Résidentiel : 38 %
- Grande industrie : 16 %

Des usages plus efficaces mais aussi de nouveaux besoins

Si des logements mieux isolés réduisent leurs besoins de chauffage, que les LED consomment 10 fois moins qu'une ampoule halogène, et que les pompes à chaleur consomment 2 à 3 fois moins que des radiateurs électriques... **de nouveaux besoins apparaissent** : véhicules électriques, décarbonisation de l'industrie, climatisation...

Diversifier les modes de production : une nécessité

En 2021, le nucléaire en tête

Voici la répartition de la production nette d'électricité en 2021 selon le bilan électrique de RTE :

- 69 % : nucléaire
- 12 % : hydraulique
- 7 % : centrales à gaz et à charbon
- 7 % : éolien
- 3 % : solaire
- 2 % biogaz, bois, déchets incinérés

Beaucoup d'électricité transite avec les pays voisins, en fonction des besoins et des capacités de production. Une carte de France nous montre les échanges (flux entrants et sortants) effectués avec le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.

Objectif 2030, une électricité plus verte

Pour que **40 % de l'électricité soit produite avec des énergies renouvelables** tout en répondant à nos besoins, il faudrait multiplier d'ici 2028 (par rapport à 2020) :

- Multiplier **par 2,2 l'éolien terrestre et maritime**
- Multiplier **par 4,3 les panneaux photovoltaïques**

L'augmentation de **l'énergie hydraulique** est envisageable mais sa capacité maximale est presque atteinte.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France 2020

Mieux maîtriser nos consommations

1. **Plus de sobriété** : chasse aux gaspillages dans les logements, les bâtiments de bureaux, les commerces, les bâtiments publics, les collectivités...
2. **Plus efficacité** : dans les procédés industriels et dans les bâtiments (rénovation, équipements bien classés sur l'étiquette énergie...).

Pour connaître la situation du réseau électrique :

- Eco2mix de RTE pour accéder à toutes les données de l'électricité en temps réel : www.rte-france.com/eco2mix
- Monecowatt pour adapter sa consommation en cas de risque de coupure électrique : www.monecowatt.fr

Pour aller plus loin :

- Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur [France Renov'](#) ou en appelant le 0808 800 700 (service gratuit + prix d'un appel).
- Consultez le guide de l'ADEME « [Réduire sa facture d'électricité](#) »

Retrouvez le compte Ademe sur [Twitter](#) et sur [YouTube](#)

Infographie réalisée pour l'ADEME et le gouvernement par l'agence Giboulées, septembre 2022 (011949).
Collection ADEME : Clés pour agir